

# Visite ministérielle

## Qualité du milieu de vie en CHSLD

### Plan d'amélioration Web

#### Informations sur l'installation

<b>Nom de l'installation visitée</b>	CHSLD LES SOURCES		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	30
Établissement	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Adresse	692, 4e Avenue Ouest
Région	Abitibi-Témiscamingue	Ville	Amos

#### Informations sur la visite

Date de la visite	14 septembre 2023	Reddition de comptes 1	14 juin 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	14 mars 2025

#### Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.  
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'installation n'informe pas le résident et ses proches de l'existence du comité de résidents et du commissaire aux plaintes et à la qualité des services.</li> </ul>	En cours

#### Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant les soins palliatifs et de fin de vie.</li> <li>Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents, leurs proches ainsi qu'aux différents acteurs du milieu.</li> </ul>	En cours

#### Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le formulaire Histoire de vie n'est pas complété pour l'ensemble des résidents et n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie.</li> <li>La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée.</li> </ul>	En cours

## Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;  
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment en offrant peu ou pas d'interactions entre le personnel et les résidents.</li> </ul>	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.</li> </ul>	En cours

## Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;  
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;  
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'adapter d'adapter les pratiques afin d'offrir un milieu de vie permettant aux résidents de se sentir comme à la maison et d'offrir des repères temporels aux résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel et ne permettent pas au résident de se sentir chez-lui, particulièrement, il s'agit de la présence d'affichage professionnel dans les aires de vie des résidents, de literie institutionnelle et de piqués.</li> <li>Un tableau d'orientation n'est pas présent.</li> </ul>	Non débuté
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités individuelles et de groupe proposées ne sont pas suffisamment variées et ne sont pas offertes sur une base quotidienne.</li> </ul>	En cours